



ROYAUME DE BELGIQUE  
Service public fédéral  
Affaires étrangères,  
Commerce extérieur et  
Coopération au Développement



*Consultation de la société civile dans le cadre de la future Présidence belge 2010*

## Elargissement, politique de voisinage et frontières de l'Union européenne

**Séminaires du 27 mai 2009 – Palais Egmont**  
**Place du Petit Sablon, 1000 Bruxelles**

Le Service public fédéral des Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement et l'Institut EGMONT – Institut Royal des Relations Internationales ont le plaisir de vous inviter à participer au séminaire sur le thème «Elargissement, politique de voisinage et frontières de l'Union européenne » qui se tiendra le 27 mai 2009.

Cet évènement s'inscrit dans un cycle de consultations de la société civile belge destiné à approfondir différentes thématiques européennes dans le cadre de la préparation de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne au second semestre 2010.

Différents représentants et membres de la société civile belge seront présents pour débattre de ces thèmes autour des deux sessions suivantes: **Session 1** – L'élargissement et les frontières de l'Union européenne; **Session 2** – Quel avenir pour la politique européenne de voisinage ? Chacun des thèmes sera brièvement introduit par un expert et suivi par un débat interactif avec les participants.

En tant que représentant privilégié de la société civile belge, nous vous offrons l'opportunité de vous faire entendre et d'exprimer votre point de vue. Nous comptons sur votre participation active afin d'enrichir au maximum l'interactivité du débat !

## - Programme -

13.15 Accueil des participants

13.45 **Session 1: L'élargissement et les frontières de l'Union européenne**

Introduction: *Madame An Schrijvers* (UGent) & *Monsieur Lawrence Meredith* (Commission européenne)

*Les participants sont invités à donner leur point de vue actif sur les thèmes présentés.*

15.30 Pause café

16.00 **Session 2: Quel avenir pour la politique européenne de voisinage ?**

Introduction: *Madame Anna-Carin Krokstade* (tbc) (Commission Européenne – DG Relex) & *Professeur Katlijn Malfliet* (KUL)

*Les participants sont invités à donner leur point de vue actif sur les thèmes présentés.*

17.45 Fin de la session

### **Session 1 — L'élargissement et les frontières de l'Union européenne**

En 2004, l'Union Européenne connaissait un élargissement sans précédent, dix nouveaux pays se sont joints à elle. Quelques années plus tard, avec l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie, une étape historique est franchie; il ne faut pas oublier que la guerre froide a pris fin il y a seulement une vingtaine d'années. Selon certains, la vraie force de l'Union réside dans son pouvoir de stabilisation et d'intégration d'autres pays. L'élargissement suppose aussi de nouvelles politiques et de nouveaux acteurs avec par exemple les négociations d'adhésion de la Croatie et de la Turquie; le cas de l'Ancienne République yougoslave de Macédoine; la conclusion des accords de Stabilisation et d'Association avec certains pays des Balkans dans l'optique d'une adhésion future.

L'intégration des nouveaux membres offre une multitude d'avantages pour toute l'Union européenne. Il faut néanmoins s'assurer que les institutions et le processus décisionnel continue à fonctionner de manière efficiente. Les élargissements récents ont rendu nécessaire la révision des mécanismes de décision et du cadre institutionnel de l'Union. En outre, les élargissements ont mis en avant les questions concernant la capacité d'absorption de l'Union, la vision des nouveaux Etats-Membres par rapport au projet européen mais aussi la question de la libre circulation des personnes et des services. Les élargissements semblent plus que jamais confronter l'Union avec des questions existentielles sur son identité propre, ses contours géographiques et la finalité du processus d'unification lui-même.

*Les frontières de l'UE doivent-elles être fixées définitivement ? Si oui, sur quels critères doit on les définir? Quelle influence pourrait avoir la crise économique sur de futurs élargissements ? L'UE et ses citoyens sont-ils prêts pour un nouvel élargissement ? Les critères d'élargissement sont-ils encore d'actualité ou doivent-ils être soumis à une révision ? En ce qui concerne les Balkans occidentaux, l'UE doit-elle exiger comme condition nécessaire d'adhésion la « coopération complète » avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie ? Quelle est la capacité d'absorption de l'UE ?*

## **Session 2: Quel avenir pour la politique européenne de voisinage ?**

L'Europe élargie est confrontée à de nombreux défis dans ses relations avec ses nouveaux pays voisins. Dans ce contexte, l'UE a commencé à développer une politique de voisinage. Cette politique de partenariat se veut promotrice de progrès, de stabilité et de sécurité aussi bien pour l'UE que pour les pays voisins. Bien que la politique de voisinage de l'UE et l'élargissement aient beaucoup de points communs, ce sont deux politiques bien distinctes. L'objectif principal de la politique de voisinage est d'éviter toute nouvelle tension et de mettre en place un partenariat privilégié, basé sur un principe de libre circulation des marchandises ainsi que sur des valeurs politiques telles que la démocratie, l'Etat de Droit et les Droits de l'Homme.

Dans le cadre de la politique européenne de voisinage, il existe deux partenariats spécifiques: le partenariat « Euromed » qui concerne les pays du pourtour méditerranéen et le partenariat oriental pour l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie, l'Ukraine et la Biélorussie.

*L'UE, au travers de sa politique de voisinage va-t-elle réussir à mettre en place une zone frontalière stable et démocratique ? Faut-il mettre en place des accords cadres, comportant des exigences minimales, avec tous les Etats voisins afin de fixer des règles générales concernant les relations avec l'UE? Doit-on atteindre un consensus avec tous les Etats de la région afin d'établir des relations avec l'UE ? La politique européenne de voisinage devrait-elle, au travers de clusters régionaux, être organisée de façon multilatérale ? Comment le partenariat oriental influence-t-il les relations Europe-Russie ? La politique européenne de voisinage doit-elle être étendue à d'autres pays ? La politique européenne de voisinage est-elle une réelle alternative à l'adhésion ? La politique européenne de voisinage peut-elle, au travers d'une intervention de l'UE, pacifier les conflits régionaux tels qu'au Sud du Caucase ou le conflit israélo-palestinien ? Dans ce cadre, quel peut être le rôle de la Belgique pendant sa Présidence de l'UE en 2010 ?*

<b>COUPON REPONSE</b>
-----------------------

Cette invitation est nominative, vous pouvez cependant vous faire représenter par la personne de votre choix. L'inscription est gratuite et obligatoire pour chaque participant. Merci de retourner le coupon ci-dessous par **e-mail** : [conferences@egmontinstitute.be](mailto:conferences@egmontinstitute.be), par **fax** : (02-223.41.16) ou par **courrier** : 69 rue de Namur, B-1000 Bruxelles avant **le jeudi 21 mai 2009**,

Nom:

Prénom:

Titre:

Organisation:

Téléphone:

Courriel:

( ) participera au séminaire sur le thème « Elargissement, Politique de voisinage et Frontières de l'UE », **le mercredi 27 mai 2009** au Palais d'Egmont, Place du Petit Sablon, 1000 Bruxelles.